

Covid : une huitième vague d'ampleur modérée

En pleine reprise épidémique, le port obligatoire du masque dans certains lieux fait de nouveau débat

En pleine huitième vague de Covid-19, avec 51 800 nouvelles contaminations par jour, en hausse de 24 % par rapport à la semaine précédente, les propos de Brigitte Autran, la présidente du nouveau comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars), ne sont pas passés inaperçus. Interrogée mardi 4 octobre, sur RMC, sur un possible retour du port du masque obligatoire dans certains lieux, l'immunologiste a répondu : « Le Covars étudie ce point avec différents modèles. L'ensemble des pays européens, les Etats-Unis, l'Amérique du Nord étudient également ce point. »

« Oui, c'est à l'étude, confirme quelques heures plus tard le ministre de la santé, François Braun, sur RTL. Recommander le masque à nos concitoyens lorsqu'ils sont dans des lieux un peu bondés, c'est tout à fait normal que ce soit dans les réflexions actuelles de ce conseil. » Mais le gouvernement semble surtout miser sur la sagesse des Français. « Je veux faire confiance aux Français, je veux [qu'ils] reprennent les gestes barrières », indique également le ministre. Tout en ajoutant : « Mon rôle est de protéger nos concitoyens et de protéger les plus fragiles. Donc, je ne m'interdis rien. »

« Je souhaite rétablir la vérité sur mes propos, tient à préciser Brigitte Autran, sollicitée par Le Monde. Oui, il faut porter le masque maintenant que l'épidémie remonte. En revanche, l'obligation du port du masque, nous y réfléchissons si l'épidémie devient hors de contrôle ou si un variant très alarmant arrive. Pour l'heure, ce n'est pas d'actualité. Nous disposons d'armes pour combattre cette épidémie, comme les masques et les vaccins. A condition, bien sûr, de les utiliser. »

Tout l'enjeu est là. « Si l'on recommande une mesure, c'est qu'on la juge utile, relève Mahmoud Zureik, professeur d'épidémiologie et de santé publique à l'université de Versailles-Saint-Quentin (Yvelines). Or dans les transports en commun, moins de 10 % des gens portent un masque. » Une perte de chance pour ces personnes et celles en face d'elles.

Les porteurs de masque sont même « moins de 5 % dans les longs trajets en train, renchérit Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale à Genève. On voit que la seule recommandation des experts montre ses limites. Les politiques doivent parfois monter au créneau. »

Dans le contexte d'une reprise épidémique, « imposer le port du masque dans certains lieux (transports, lieux fermés et mal ventilés...) serait un retour à la raison, estime Mahmoud Zureik. D'autant qu'avec l'arrivée de la mauvaise saison, la population vivra davantage dans des lieux fermés et que cette mesure réduirait aussi la diffusion de la grippe et des autres virus respiratoires. » Un bénéfice non négligeable, susceptible d'alléger la pression sur un hôpital et un système de santé déjà très fatigués.

Depuis début septembre, une nouvelle vague – la huitième – nous atteint. Le taux de reproduc-

« Dans les transports en commun, moins de 10 % des gens portent un masque »

MAHMOUD ZUREIK
professeur de santé publique

tion du virus, ou R effectif, est aujourd'hui de 1,24, ce qui signifie qu'une personne infectée en contamine en moyenne plus d'une autre. Mercredi 6 octobre, Santé publique France (SPF) rapportait 51 800 nouvelles contaminations par jour (moyenne des sept derniers jours), soit une hausse de 24 % par rapport à la semaine passée.

« On est sur des niveaux de circulation pas négligeables », estime Mircea Sofonea, maître de conférences en épidémiologie et évolution des maladies infectieuses à l'université de Montpellier. Environ 900 nouveaux patients sont hospitalisés chaque jour « pour ou avec Covid-19 », soit une augmentation d'environ 40 % par rapport à la semaine passée. Environ 75 nouveaux patients sont admis en soins critiques chaque jour, en hausse d'environ 40 % aussi. Il y a actuellement plus de 16 000 patients hospitalisés « pour ou avec Covid-19 », dont plus de 900 en soins critiques.

Immunité acquise

« Les données récentes de Santé publique France montrent que les personnes hospitalisées sont des personnes âgées ou qui ont des facteurs de risque de formes sévères, notamment des personnes immunodéprimées », relève Jean-Daniel Lelièvre, chef de service des maladies infectieuses de l'hôpital Henri-Mondor (AP-HP), lors d'un point presse organisé mercredi par l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS).

Mais quelles seront l'ampleur et la durée de cette nouvelle vague ? Voilà trois semaines, les nouvelles contaminations augmentaient à un rythme de 10 % à 20 % par semaine, remarque Mahmoud Zureik. Il y a deux semaines, ce rythme est passé de 35 % à 40 %. Puis il est revenu, la semaine dernière, à hauteur d'environ 25 %. « On a l'impression que la vague est un peu freinée, observe Mahmoud Zureik. C'est probablement parce que le virus qui circule aujourd'hui – le sous-variant BA.5 d'Omicron – est le même que celui qui a sévi lors de la septième vague, dont le pic a été atteint le 9 juillet en France. »

Or, environ 5 millions de Françaises et de Français ont été testés positifs lors de cette septième vague, entre le 1^{er} juin et le 15 août. Soit il y a deux à quatre mois seulement. Cette immunité acquise avec ces infections ou avec la vaccination semble en partie faire barrage à la circulation du SARS-CoV-2. « Pour le virus, le réservoir de personnes à infecter est sans doute un peu plus faible que lors des vagues précédentes. »

Pour Mircea Sofonea, « aucune des vagues précédentes ne s'est résorbée avant quatre semaines. Par analogie, on ne peut espérer de pic de cette huitième vague avant une dizaine de jours. Il pourrait survenir encore plus tard : plus que pour les précédentes, la forme de cette vague démarrait dès la fin de l'été est incertaine. » Y aura-t-il un plateau avant qu'un nouveau facteur ne redynamise l'épidémie : un nouveau variant, l'arrivée de l'hiver ? « Les vacances de la Toussaint limiteront la circulation du virus, mais celle-ci sera de nouveau favorisée par la rentrée de novembre et les fêtes de décembre », anticipe Mircea Sofonea. **sbj**

Hormis les premières vagues liées à la souche historique du virus (dite « de Wuhan »), il n'y a eu qu'un précédent, en France, où le même variant du SARS-CoV-2 a sévi lors de deux vagues successives : à l'été et à l'automne 2021. Le

variant Delta était alors quasi hégémonique lors de la quatrième vague (au pic atteint vers le 16 août 2021) et du début de la cinquième vague, qui a commencé à déferler sur la France mi-octobre.

« Faire de la pédagogie »

« Cette huitième vague, qui a commencé début septembre, est particulièrement précoce par rapport à l'an passé », relève Mircea Sofonea. Sa dynamique, de fait, « rappelle beaucoup le scénario de l'an passé avec un mois et demi d'avance, confirme Antoine Flahault. Omicron semble aujourd'hui avoir un peu de mal à trouver des victimes, comme Delta en octobre 2021 ». La suite de la vague Delta est connue : à partir de la mi-décembre, ce variant a été supplanté par Omicron, son très lointain cousin, encore plus transmissible. D'où une remontée en flèche de la cinquième vague,

dont le pic a culminé le 26 janvier, atteignant plus de 360 000 nouvelles infections par jour.

« Pour la vague actuelle, un scénario moins optimiste serait l'arrivée concomitante de 4 ou 5 sous-variantes d'Omicron. » Parmi eux, le sous-variant BA.2.75.2 est apparu en juillet en Inde, où il est devenu majoritaire. Il prend de l'ampleur au Japon et il a été détecté en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne, en France ou aux Etats-Unis, notamment. « En France, impossible pour le moment d'évaluer sa progression », note Mircea Sofonea.

Faut-il donc, pour la vague actuelle, imposer le port du masque ? « Cette mesure limiterait les infections, mais ne bouleverserait pas la dynamique de l'épidémie », estime Mircea Sofonea. Si le port du masque était étendu à un grand nombre de lieux clos, son impact serait du même ordre de grandeur que

l'effet estival. « Le nombre de nouvelles infections serait réduit de l'ordre de 10 % à 20 %. »

Antoine Flahault regrette pour sa part que l'obligation du port du masque n'ait jamais été fondée sur des indicateurs sanitaires. « On aurait pu fixer un seuil, par exemple un taux de nouvelles contaminations au-delà duquel le masque aurait été imposé dans certains lieux à risque. Cela aurait sans doute facilité l'adhésion de la population à cette mesure. »

Il s'agit donc d'apprendre à vivre avec la pandémie, en somme. « Si l'on ne peut pas éradiquer le virus SARS-CoV-2, on peut réduire le risque de contaminations par des outils collectifs : l'aération, la ventilation, la purification de l'air, rappelle Mircea Sofonea. Mais ces outils réclament des investissements collectifs que la France, jusqu'ici, a relativement négligés. » ■

FLORENCE ROSIER

DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE, C'EST VOTRE MÉTIER



L'ASSURER, C'EST LE NÔTRE.

Grâce à une analyse personnalisée, votre chargé d'affaires entreprises vous aide à identifier des solutions sur mesure pour protéger votre entreprise, vos salariés et vous-même.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ENTREPRISES

Une précédente infection par Omicron préviendrait plus de 75% des réinfections

Pour la première fois, une étude compare précisément l'impact d'une précédente infection sur le taux de réinfections actuelles. Résultat : une précédente infection par les variants qui circulaient avant Omicron ne prévient que 28 % des nouvelles infections par BA.4 ou BA.5. En revanche, une précédente infection par Omicron lui-même (dans ses premières formes, BA.1 ou BA.2) protège bien mieux et prévient 78 % des nouvelles infections par BA.4 ou BA.5. C'est ce que suggère une étude publiée, le 5 octobre, dans la revue *New England Journal of Medicine*, menée au Qatar, entre le 7 mai et le 28 juillet 2022, sur plus de 16 300 patients réinfectés et 85 800 patients contrôles.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, la filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard, 75224 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats. Les contrats d'assurances santé, retraite et prévoyance collective sont assurés par PREDICA, compagnie d'Assurances de Personnes filiale de Crédit Agricole Assurances - PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de ces offres dans votre Caisse régionale.
10/2022 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 340 726 773 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images. **BEFC**